

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



22147391

Déposé / Reçu le

05 DEC. 2022

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : **0699 952 988**

Nom

(en entier) : **european cooperation centre**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **1140 Evere, avenue Jules Bordet 160 Boîte 16**

Objet de l'acte : siège

Extrait du procès verbal des décisions de l'assemblée générale extraordinaire du 28/11/2022

IV. RESOLUTIONS

Première résolution

L'assemblée décide de transférer, à date du 1er décembre 2022, le siège de l'association vers 1050 Ixelles, avenue Louise 209 A, boîte 7.

Cette première résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Deuxième résolution

L'assemblée confie à la srl « MYB2B.BIZ », dont le siège est établi à 1410 Waterloo, drève Richelle, 161H/15, inscrite à la BCE sous le numéro 0719.786.322, valablement représentée par Monsieur Olivier Baum, avec pouvoir de substitution, le pouvoir de procéder aux formalités de publication au Moniteur Belge découlant des décisions mentionnées ci-dessus.

Aux effets ci-dessus, le mandataire ad hoc aura le pouvoir de signer tous documents et faire tout ce qui sera utile ou nécessaire pour l'exécution du mandat lui confié.

Cette deuxième résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Siniša Stanković, Président de l'assemblée

MYB2B.BIZ, mandataire spécial représenté par Olivier Baum

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/12/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).